



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CREUSE

ISSN – 0990 – 8935

Recueil des Actes Administratifs

Préfecture de la Creuse

Spécial n°22 publié le 23/09/2014

Spécial 2014-22

Liste officielle des candidats pour les élections sénatoriales du 28

septembre 2014.

Sommaire

Préfecture de la Creuse

Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques

Bureau des Élections et de la Réglementation

2014262-01 - Arrêté établissant la liste des candidats au premier tour des élections sénatoriales du 28 septembre 2014

1

Arrêté n°2014262-01

Arrêté établissant la liste des candidats au premier tour des élections sénatoriales du 28 septembre 2014

Administration :

Préfecture de la Creuse
Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques
Bureau des Élections et de la Réglementation

Signataire : Le Secrétaire Général

Date de signature : 19 Septembre 2014

Préfecture
Direction de la réglementation
et des libertés publiques
Bureau de la Réglementation et
des élections

**Arrêté établissant la liste des candidats au premier tour
des élections sénatoriales du 28 septembre 2014**

Le Préfet de la Creuse

- Vu** la Loi organique n° 2011-410 du 14 avril 2011 relative à l'élection des députés et sénateurs ;
Vu la Loi n° 2013-702 du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs ;
Vu le Code électoral et notamment les articles L. 298 à L. 305 et R. 149 à R.153 ;
Vu le décret n° 2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu le décret n° 2014-632 du 18 juin 2014 relatif à l'élection des sénateurs ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Creuse,

ARRÊTE :

Article 1^{er} - Dans le département de la Creuse, la liste des candidats pour le premier tour de scrutin des élections sénatoriales du 28 septembre 2014 est établie ainsi qu'il suit :

Liste présentée par le Parti Socialiste

<u>Candidats</u>	<u>Remplaçants</u>
M. Jean-Jacques LOZACH	Mme Armelle MARTIN
M. Eric JEANSANNETAS	Mme Françoise SIMON

Candidat sans étiquette

<u>Candidat</u>	<u>Remplaçante</u>
M. Jean AUCLAIR	Mme Hélène FAIVRE

Candidat sans étiquette

Candidat

Remplaçante

M. Bernard DE FROMENT

Mme Catherine DEFEMME

Candidat présenté par le Front National

Candidat

Remplaçante

M. Martial MAUME

Mme Elisabeth VIALET

Candidat indépendant

Candidat

Remplaçante

M. Bernard DEVENAS

Mme Séverine GALATEAU

Candidat présenté par l' UDI

Candidat

Remplaçante

M. Jean-Marie LE GUIADER

Mme Elisabeth LARDENET MACE

Candidats présentés par Europe Ecologie les Verts

Candidats

Remplaçants

Mme Nadine SINGEOT LAJOIE

M. Jérôme ORVAIN

M. Nicolas AUBINEAU

Mme Sandra BRUNET

Liste Front de Gauche

Candidats

Remplaçants

M. Claude GUERRIER
Mme Laurence PACHE

Mme Marie-Hélène POUGET CHAUVAT
M. Joël LAINE

Candidat présenté par l' UDI

Candidat

Remplaçante

M. Didier JOLLIVET

Mme Elizabeth PIERROT

Liste « *Debout la Creuse* »

Candidat

Remplaçante

M. Damien DEMARIGNY

Mme Lucile LEDORE

Article 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse, Madame la Présidente de la du Tribunal de Grande Instance de Guéret, Présidente du bureau du Collège électoral, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Guéret, le 19 septembre 2014

Le Préfet,
Pour le Préfet, et par délégation,
Le Sous-Préfet, Secrétaire Général,

Signé : Rémi RECIO